

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Fructidor, an VI.



Nouvelle certaine de l'arrivée de Buonaparte à Alexandrie. — Décret de la commission impériale à la députation de l'Empire. — Sanction du comte de Metternich, ministre impérial, à la démolition de la forteresse d'Ehrenbreitstein. — Bruits de grands évènements arrivés à Madrid. — Lettre du citoyen Lecoart-Villiere, commandant le département de Vaucluse, au directoire exécutif.

AUTRICHE.

De Vienne, le 11 fructidor.

Il n'y a plus à douter de l'arrivée des Français dans Alexandrie; nos Macédoniens, marchands de coton qui ont ici, reçoivent des lettres de leur patrie & de Constantinople qui leurs annoncent cette nouvelle; ils n'osent en annoncer aucune joie, mais au fond du cœur, ils comptent sur leur délivrance, à-peu-près, comme les Juifs, sur la venue du Messie.

Passwan-Oglou est plus formidable que jamais; les peuples l'adorent, les Turcs le fuient, à moins qu'ils ne soient plus fort du quadruple.

A L L E M A G N E.

Du Rastadt, le 18 fructidor.

Le ministre impérial, après la réception d'un courrier de Vienne, a donné son adhésion à la démolition d'Ehrenbreitstein, sous les conditions cependant contenues dans les notes de la députation.

On prétend que la députation de l'Empire fera de rechef une réponse négative à la dernière note des ministres français, parce que l'Autriche paroit y insister.

Il circule ici un écrit concernant les demandes des Français de quelques postes situés sur la rive droite du Rhin, considérés militairement. Cet écrit est attribué au général Mack, & paroit influer beaucoup sur l'opinion de la députation.

Décret de la commission impériale à la députation, du 21 fructidor.

Le commissaire de sa majesté l'empereur, donne par ces présentes & par une copie de la note remise hier par lui aux ministres plénipotentiaires de la république française, connaissance de la manière dont il leur a notifié la sanction par lui donnée à l'article 3 du *conclusum* du 20 thermidor dernier; il a l'honneur de saisir cette occasion d'assurer, &c.

F. G. C. comte de METERNICH WUMBOURG BULSTEIN.

Note remise aux ministres français.

Dans les deux notes qui ont été remises aux ministres plénipotentiaires de la république française les 4 & 14 fructidor dernier, le soussigné s'étoit réservé de donner sa résolution le plutôt possible, sur le consentement de la députation de l'Empire à la démolition d'Ehrenbreitstein, sous les conditions inséparables de ce consentement; il vient de la notifier à la députation; l'offre de la députation ne pouvoit avoir force de concession d'état à état, que par cette formalité & non avant; elle ne reçoit donc ce caractere qu'au moment où le soussigné en informe les ministres plénipotentiaires français, comme il le fait par la présente. Il a l'honneur de renouveler à cette occasion, aux ministres plénipotentiaires français, les assurances de sa haute considération.

Rastadt, le 17 fructidor,

F. G. C. comte de METERNICH WUMBOURG BULSTEIN.

Décret de la commission impériale à la députation de l'Empire, du 17 fructidor.

Le commissaire de S. A. l'empereur, auprès de la députation, sanctionne par ces présentes l'offre des 20 thermidor & 12 fructidor de consentir à la démolition d'Ehrenbreitstein, sous les conditions exprimées dans les deux résolutions susdatés, & comme les ministres français ont déjà répondu à la note de la députation de l'Empire du 16 thermidor par une contre-note du 15 fructidor, le commissaire impérial attend de la part de la députation un *conclusum* ultérieur.

A Rastadt, ce 17 fructidor.

F. G. C., comte de METERNICH, &c.

Voilà donc toutes les notes de la députation sanctionnées. Mais sous les conditions mises à ces cessions, nous verrons comment elle s'expliquera sur la demande d'un consentement pur & simple faite par les ministres français. Le 21 de ce mois, la députation votera à ce sujet. Elle a envoyé aux cours respectives des estaffettes qui doivent être de retour pour ce terme.

On parle d'une note que le roi de Prusse doit avoir fait remettre au ministre Sieyes, par laquelle il déclare que la république française ne doit rien posséder au-delà du lit navigable du Rhin. Ce seroit là une opposition à la cession de Cassel, Kell, &c.

Le ministre Groenelle a passé ici retournant à Copenhague.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 7 fructidor.

Enfin, nous avons des nouvelles certaines de l'arrivée de Buonaparte à Alexandrie; elles sont parvenues plutôt que nous ne l'attendions, vu que le porteur des dépêches des Indes a passé par Constantinople, d'où il est parti le 5 thermidor. M. Smith, notre chargé d'affaires dans cette capitale, en lui remettant des dépêches pour lord Grenville, lui a appris qu'on venoit de recevoir la nouvelle que Buonaparte étoit débarqué à Alexandrie, le 19 messidor. Elle a été apportée à Constantinople par un courier de Chypre, envoyé par le capitaine du port d'Alexandrie, qui avoit pris la fuite, le 20, au moment où l'attaque commençoit. Quoique la flotte fût de près de 300 voiles, on

n'a débarqué que 15 à 20.000 hommes. Au reste, il paroît qu'on n'étoit point trop disposé à faire une grande résistance, & la ville étoit déjà regardée comme prise. Cette nouvelle qui porte tous les caractères d'authenticité, contredit ce que les nouvelles continentales nous disent d'une descente dans la Morée, à moins qu'on ne suppose qu'elle a été faite, ou par un autre escadre, ou par une division de la flotte de Buonaparte : ce qui n'est pas très-in vraisemblable. La lettre de Buonaparte, au commissaire de Corfou, annonce qu'il ne perd pas la Grèce de vue. Dès l'instant que la France s'est déterminée à n'avoir aucun ménagement pour la Turquie, il seroit étonnant qu'elle ne mit pas à profit la disposition qu'ont les Grecs à un soulèvement. En sorte que si cela n'est pas fait, il a tout lieu de croire que cela se fera. Si les vents brûlans des déserts, le changement de climat, les fatigues, la difficulté de se pourvoir de vivres, la peste enfin ne font pas justice de ces devastateurs universels, les Turcs verront s'accomplir cette fameuse prédiction accréditée chez eux, par une longue tradition, que leur empire sera détruit par les français, heureusement que la manie d'imprimer & de lire n'a point encore fait de progrès dans l'Asie; & quoiqu'on ait mené avec soi des presses, des savans & des écrivains-philosophes, il se passera bien du tems avant qu'ils sachent assez la langue pour écrire, & avant qu'ils aient appris à lire aux Musulmans, aux Perses & aux Indiens : sans cela le despotisme oriental ne tarderoit pas à faire place aux constitutions républicaines de toutes les couleurs.

Comme les français ont trouvé de nouveaux moyens de vaincre tous les obstacles, on ne peut, malgré la foule de ceux qui s'opposent à leurs projets, s'empêcher de prévoir une révolution plus étonnante en Orient, que celle dont nous sommes témoins en Occident.

(Extrait des papiers anglais).

Des matelots du *Neptune*, un des vaisseaux qui fait partie de l'escadre d'Ouessant, avoient formé le complot de massacrer leurs officiers, & d'emmener le *Neptune* à Brest. Les principaux complices sont arrêtés.

La cour des directeurs de la compagnie des Indes s'est assemblée, ces jours derniers, pour ouvrir des dépêches apportées par terre. L'état de tous les établissemens aux Indes est très-satisfaisant. Mais on évalue à 50,000 liv. sterl. (un million & demi) la perte qu'elle a faite de trois vaisseaux.

Les 3 pour cent consolidés sont à 50.

4°. *Extrait d'une lettre écrite de Londres, et traduite de l'allemand.*

Ici, comme ailleurs, l'empire de la mode s'exerce même contre l'intérêt national, malgré cet esprit public dont se vantent tant les Anglais. On a vu, il est vrai, quelquefois les gens du monde se donner le mot, & des sociétés même se former pour interdire l'usage des marchandises françaises; mais c'étoit bien moins par amour de la patrie, que par orgueil national & par cette ancienne antipathie pour les Français, qui a toujours plus ou moins signalé le peuple Anglais.

Il est du bon ton parmi les femmes de porter, au lieu des gants de peau anglais, autrefois si recherchés, des gants de peau français. Ainsi, des villages entiers ou des centaines de familles vivoient de la fabrique des gants, & où l'on occupoit à ce travail des enfans de cinq à six ans, se trouvent aujourd'hui sans travail, faute de demandes. Ce n'est pas qu'il n'y ait des prohibitions & des recherches sévères contre l'importation des marchandises étrangères; mais qu'est-ce que la loi contre la mode?

Elle a produit une nouvelle invention qui vient d'être encouragée par un privilège exclusif pour 14 ans, suivant l'usage. C'est celle des chapeaux d'été Indiens, pour les hommes. Voici en quoi

consiste le mérite & la nouveauté de cette invention. Il y a dans le haut du chapeau un bourrelet, auquel tient un petit ventilateur au moyen duquel l'air libre circule dans l'intérieur. Les modes de la Jamaïque, d'où vient cette découverte, recommandent l'usage de ces chapeaux, pour prévenir l'effet des coups de soleil. On croit, en effet, qu'un tel préservatif peut avoir une grande utilité dans le climat lointain des Antilles; mais il semble qu'il est peu nécessaire dans un pays où le soleil se montre si peu dans toute sa force, & où, dans les mois les plus chauds, il est presque toujours affaibli par les brouillards ou tempéré par des vents frais. On se rappelle le mot de cet ambassadeur italien, qui aimoit mieux la lune de Naples, que le soleil de Londres.

On connoît la nouvelle taxe mise sur toutes les armoiries apposées sur la vaiselle, sur les carcasses, sur les livres, &c. elle se perçoit avec une telle rigueur, qu'un homme qui avoit emprunté un couvert d'argent où il y avoit des armes gravées n'ayant pas songé à payer la guinée d'impôt, a été dénoncé & condamné à dix livres sterl. d'amende. Cette taxe, qui a fait jeter de grands cris aux gens riches, a occasionné aussi des caricatures satyriques, ressource ordinaire des frondeurs & des mécontents. Vous imaginez bien que pour échapper à la taxe, on efface les armoiries ou on les surcharge de peinture, par-tout où cela peut se faire. Dans une des caricatures dont je vous parle, on voit un peintre qui barbouille assez grossièrement les armes du roi, placées en tête de l'acte même du parlement qui fixe la nouvelle taxe. On peut ainsi se moquer impunément de loix bursales. On rit, mais on paie.

À Londres & dans les environs, la comédie militaire continue à aller son train, & on y associe à présent quelques idées religieuses. Cette revue qui tous les dimanche a lieu dans presque toutes nos garnisons, sous le nom de *parade d'église*, étoit jusqu'ici un spectacle tout-à-fait inconnu à la capitale. Dimanche dernier, toutes les volontaires de l'*Association militaire de temple Bar & de St-Paul* étoient dans le plus exact uniforme, dans la plus belle tenue, se réunis pour cette parade dans *Bridewell Square*. A travers une foule immense de spectateurs, tout le corps, précédé d'une musique nombreuse, s'est rendu à la cathédrale de St-Paul, où par une distinction particulière, la grande porte occidentale leur a été ouverte. Là, le ministre Boweu, aumônier des volontaires, a fait l'usage qui ne permet que de lire les sermons, le roi fit par ces mots une exhortation guerrière, dans laquelle il amena une distinction fort juste entre le faux & le véritable patriotisme. Il suivit après le corps sur la place de la parade, où il reçut les remerciemens de tous les officiers, qui ordonnerent en même-tems l'impression de son discours.

A présent, on parle d'une revue générale, où les différens corps de volontaires de Londres, qui n'ont eu jusqu'ici que des lieux d'exercice particuliers, se réuniront & formeront un camp de 100,000 hommes. En attendant, à la grande satisfaction de tous les curieux, désœuvrés, le camp près de Windsor, composé de huit régimens de ligne, tant infanterie que de cavalerie, a donné sa première représentation. C'est le duc d'York, logé à *Swindley Lodge*, qui en fait les honneurs, en qualité de feld-marchal. Autour, à une grande distance, on ne voit que tentes & boutiques, destinées à appaiser la soif des amateurs. Ces jours derniers, 140,000 hommes au moins, s'y sont trouvés à-la-fois.

Le prince de Galles doit avoir écrit au roi, pour lui proposer de créer un ordre militaire pour les Gallois, qui porteroient le nom de Saint David, patron du pays de Galles.

Tout, jusqu'à la littérature du jour, se ressent de l'influence militaire. Les lords, même dans leur correspondance avec les dames ont de la peine à s'en défendre. Il paroît une lettre du lord Abingdon à lady Leugborough, sur le don fait par cette dame, à une association militaire de Londres, de drapeaux brodés par elle. Cette lettre est remarquable par la profession de foi politique de l'écrivain, & par la définition qu'il y donne de ce que l'on doit appeler *loyalty*, (fidélité à l'égard du gouvernement); elle l'est surtout, par le courage avec lequel un membre de la chambre des pairs, aujourd'hui ministériel, dénonce les abus qui se sont glissés dans l'église & dans l'administration, abus tels, dit-il, qu'il si l'on ne se hâte de les détruire, l'antique édifice de la constitution pourroit bien décroquer sur la tête des gouvernans. Dans une autre lettre du même lord, adressée à l'*Association militaire*, qui se forme actuellement à Oxford, il offre d'abord ses services personnels, & prend occasion de la nécessité de combattre, ou se trouvent aujourd'hui l'église & l'université, pour faire sur l'*Association militante*, quelques plaisanteries qui ont excessivement déplu à Oxford. Il invite, par exemple, les ecclésiastiques à continuer de s'habiller au bruit des trompettes & des cors; beaucoup de vénérables seigneurs, dit-il, sont déjà d'excellens tireurs, comme

peuvent témoigner tous les parcs voisins ; dès long-tems l'église a su habilement se servir de canons. L'heure est venue où ses ministres doivent prouver qu'ils lui sont sincèrement attachés, & qu'ils ne sont point des trembleurs.

Vous savez que *quaker*, en anglais, signifie *trembleur*.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 19 fructidor.

Depuis qu'on connoit à Vienne le résultat des négociations entamées à Berlin par le comte de Cobenzel, on remarque que le ministre Thugut y perd peu-à-peu son crédit, & que le cabinet autrichien montre des intentions plus pacifiques que depuis trois mois. Il paroît même qu'il veut à présent éviter une nouvelle rupture, qu'il sembloit avoir tant désirée il y a quelque tems. Les ambassadeurs russes & anglais, entre lesquels, quoiqu'on en dise, il ne regue pas une très-grande intimité, mais qui souhairoient, par des motifs différens, l'éclat d'une nouvelle guerre continentale, montrent leur dépit assez ouvertement.

On est déjà à même de voir une partie des effets des changemens survenus dans les intentions de la cour de Vienne. Son ministre plénipotentiaire à Rastadt, le comte de Metternich, vient de sanctionner & ratifier le *conclusum* de la députation de l'Empire, par lequel elle avoit donné son consentement à la démolition de la forteresse d'Ehrenbreistein. Il a fait part de cette approbation du *conclusum* aux ministres français dans une note qu'il leur a présentée avant-hier au soir.

La députation a tenu deux séances extraordinaires, dans lesquelles on a lu la dernière note des ministres français & délibéré sur son contenu. Il y a encore plusieurs opposans à leurs propositions ; mais on espere que sous peu les difficultés existantes encore, seront applanies, & que la pacification prendra une marche plus régulière & plus prompte. L'Autriche, qui n'ose pas entrer seule en lice contre la France, tâchera maintenant d'accélérer les négociations.

On remarque que plusieurs envoyés à Rastadt, tels que ceux de Cassel, de Hanovre, de Mayence, de Darmstadt, de Bade, de Nassau, &c. &c., qui paroissent d'accord avec les ministres prussiens, sont fortement prononcés pour la prompte conclusion de la paix ; tandis que ceux de Wurzburg, de Treves, de Cologne, de Saxe, de Bamberg & quelques autres s'y opposent encore, en comptant sur l'appui de l'Autriche. Les cours de Bade & de Wurtemberg ont louvoyé, jusqu'à présent, & ont fait cause commune, tantôt avec le parti, dit d'Empire, tantôt avec celui du clergé. Mais on prévoit que la véritable pierre d'achoppement est encore *in petto*, c'est-à-dire, que les intérêts particuliers & tout ce qui s'en suit, seront sur-tout mis en mouvement, lorsqu'il sera question des différentes sécularisations ; c'est alors que le congrès ressemblera sur-tout à un vaste champ de bataille, où chacun commencera à penser à soi & sabordera l'intérêt général à l'égoïsme particulier.

De Boyonne, le 13 fructidor.

Il vient de se passer de grands événemens à Madrid. Il y a vingt jours au plus que le ministre Saavedra découvrit une conspiration qui tendoit à faire renouveler les hostilités avec nous. Les chefs de cette conspiration étoient le prince de la Paix, le grand inquisiteur, le confesseur de la reine, & Ustaris, qui a commandé les armées espagnoles lors de la guerre avec nous. Saavedra en ayant fait part au roi, & lui faisant voir les dangers qu'il couroit

si cela avoit lieu, fut atteint le lendemain de convulsions horribles. Le courrier d'avant-hier nous a apporté la nouvelle de la destitution du ministre Saavedra, ainsi que du ministre des finances & d'un troisième. On a aussi destitué huit généraux, dans le nombre desquels se trouve le gouverneur de Guipuscoa & le neveu du fameux comte d'Aranda. On ne sait pas encore le nom des autres. Le colonel du régiment des Asturies a aussi été destitué. Après les oui-dire de plusieurs Espagnols, si les hostilités recommencent, la révolution s'y effectuera. Plusieurs lettres de Madrid assurent qu'il ne faut qu'une étincelle pour qu'elle éclate.

Le ministre Saavedra est toujours très-mal. On dit que sa famille a aussi été empoisonnée.

Truguet, notre ambassadeur près cette cour, qui a été remplacé par le cit. Guillemardet, est resté à Madrid. Le parti anglais le croyant disgracié, & mécontent à cause de son remplacement, s'est ouvert à lui, croyant qu'il seroit de leur parti. Lui s'étant aperçu de l'intelligence qui régnoit avec les Anglais, en a fait part au directoire & au ministre Saavedra. Nous attendons avec impatience le courrier de demain, pour avoir les détails.

(Nous avons cru devoir rapporter l'article ci-dessus, parce qu'il peut faire connoître la situation des choses en Espagne, avant le changement annoncé dans la lettre que nous avons insérée dans un de nos derniers numéros. Nous ne pouvons néanmoins garantir ces détails.)

DE PARIS, le 23 fructidor.

— Le directoire exécutif a arrêté l'*ultimatum* à porter au congrès de Rastadt ; nous saurons sous peu à quoi nous en tenir sur la paix ou la guerre.

— Le frère de l'ex-conventionnel Lamarque a donné sa démission de la place de contrôleur des dépenses de la maison des Invalides ; c'est l'ex-conventionnel Druilh qui le remplace.

Depuis quelques jours, les chances semblent être pour la guerre. Il y a même des personnes qui prétendent que l'ordre de marcher en avant est parti.

Nous croyons cette opinion au moins prématurée.

— C'est par erreur, qu'il s'est glissé hier dans notre feuille un article portant que M. l'ambassadeur de Naples avoit quitté Paris ; il y est toujours.

— On sait positivement que Buonaparte a débarqué en Egypte sans brûler une amorce, & que jusqu'ici la Porte voit cette expédition d'un œil assez favorable.

— Le départ de Berlin du lord Elgin a paru avec raison fort étrange dans la circonstance actuelle. Certaines personnes prétendent l'expliquer, en disant qu'il est allé porter à Londres quelques ouvertures relatives à la pacification générale à laquelle Por & les intrigues de l'Angleterre mettent en ce moment le principal obstacle.

— M. Hamilton est, depuis environ un mois, à Londres, comme envoyé extraordinaire des Etats-Unis. Il est entièrement dévoué au parti du président Adams, & chargé par lui de resserrer encore les funestes liens par lesquels le gouvernement américain s'enchaîne sous la dépendance de l'Angleterre.

M. Hamilton a une supériorité de talent & de connoissance qui le rendent un ennemi fort dangereux.

— Depuis les broiilleries de famille entre les cours d'Espagne & de Naples, celle-ci n'avoit eu à Madrid qu'un chargé d'affaires. Elle y envoie un ministre.

— Le prince Belmonte Pignatelli qui, pendant son sé-

jour à Paris a conclu & signé le traité entre la république & le roi des Deux-Siciles, va résider à Londres comme ministre plénipotentiaire de Naples.

— On assure que Paul I^{er}. a fait proposer au ci devant grand-maitre de Malthe, d'aller établir le chef-lieu de son ordre dans la partie de la Pologne envahie par les Russes.

A V T S.

L'administration des postes aux lettres prévient ses concitoyens, qu'attendu la rencontre de deux jours impairs consécutifs, il n'y aura point de départ de couriers le 1^{er}. vendémiaire de l'an 7, dans toute l'étendue de la république.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Lecourt-Villiere, adjudant-général commandant le département de Vaucluse, au citoyen président du directoire exécutif.

Citoyen président, le 2 fructidor, on a dit au conseil des cinq cents qu'il se commettait continuellement des assassinats dans le département de Vaucluse. Depuis le 20 messidor que j'ai pris le commandement de ce département, jusqu'à ce moment, citoyen président, que j'ai l'honneur de vous écrire, pas une goutte de sang n'a coulé.

Signé, LECOURT-VILLIERE.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 23 fructidor.

Légier, par motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur un abus qui, dit-il, a lieu dans le roulement des sections des tribunaux civils, criminels, de police correctionnelle, & des directeurs de jurys. Les juges des tribunaux civils chargés des fonctions de directeurs de jurys ou de présidens de police correctionnelle, passent à l'expiration de ces fonctions aux tribunaux criminels. Or, cet ordre est vicieux en ce que ces citoyens ne peuvent faire les fonctions de juges dans les actes d'accusations qu'ils ont dressés comme directeurs de jurys, ou coopérer aux jugemens, sur appel des jugemens de police correctionnelle qu'ils ont présidés.

Légier présente en conséquence un projet de résolution tendant à prévenir l'abus dont il se plaint. — Le conseil ordonne l'impression.

Duplantier fait un rapport sur une lacune qui existe dans la loi sur la contrainte par corps, & propose pour la remplir un projet de résolution portant en substance que la contrainte par corps ne peut être prononcée en matière civile pour raison d'engagemens souscrits antérieurement à la loi du 9 mars 1793, & échus soit avant ladite époque, soit avant la publication de la loi du 25 ventôse an 5. — Le conseil ordonne l'impression.

Aubert, au nom de la commission des finances, propose, conformément à une demande du directoire exécutif, d'accorder provisoirement une somme de 500 mille francs à la commune de Paris, pour ses dépenses locales. Le conseil passe à l'ordre du jour.

On reprend la discussion sur le tabac; le projet de la commission est combattu de nouveau par Dauchy-Maltes & quelques autres.

Le conseil adjoint ces membres à la commission, & ajourne la suite de la discussion à demain.

Garran rappelle qu'une commission est chargée de présenter des mesures contre ceux qui négligeroient de porter la cocarde nationale. Je demande, dit l'orateur, que le rapport à ce sujet soit fait au plutôt; il est tems de mettre un terme à un scandale affligeant & à l'influence du royalisme & des prêtres.

Je demande de plus que la même commission soit chargée d'examiner s'il ne conviendrait pas d'obliger les étrangers à porter la cocarde de leur nation; ce seroit un moyen de favoriser l'action de la police & de prévenir beaucoup de troubles & de tentatives de conspiration dans l'intérieur.

Ces propositions sont adoptées.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé la résolution relative à l'anniversaire de la république.

Il a approuvé également la résolution d'hier, relative aux citoyens compris dans la réquisition du 23 août 1792.

Bourse du 23 fructidor.

Amsterdam 59 $\frac{1}{4}$, 59 $\frac{3}{4}$.	Rente viagere 1
Idem cour. 56 $\frac{1}{4}$, 56 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$.	Rente provis. 18 f. 25 c.
Hambourg 193 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Tiers cons. 17 f. 75 c.
Madrid 11 f. 68 c.	Bon 2/3 2 f. 38 c.
Mad. effect. 14 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 2 f. 35 c.
Cadix 11 f. 68 c.	Bon $\frac{1}{4}$ 36 f. 50 c.
Cad. effect. 14 f. 62 c.	Or fin 106 f.
Gènes 96, 95.	Lingot d'arg. 50 f. 75 c.
Livourne 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise 97 f. 50 c.
Bâle 1 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ per.	Piastre 5 f. 39 c.
Genève 2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple 81 f. 75 c.
Lyon pair 10 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 75 c.
Marseille pair 10 j.	Guinée 26 f. 40 c.
Bordeaux pair 12 j.	Souverain 35 f. 15 c.
Montpellier pair 8 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f. — Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 3 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 0 f.

Les Signes du Changement de Temps, d'après les observations de l'astronome Toaldo, suivis de pronostics d'Aratas, & d'une dissertation sur le moyen de conjecturer les saisons à venir. Prix, 50 c. & 60 c. franc de port.

Arithmétique décimale, démontrée & appliquée à la conversion des poids & mesures actuellement en usage en mesures républicaines, par les citoyens Thuez & Paradis, officiers d'artillerie de marine. Prix, 1 fr. 50 cent., & 2 fr. pour les départemens.

De la Gonorrhée bénigne ou sans virus vénérien et des Fleurs blanches, par J. H. Doussin-Dubreuil, docteur en médecine, seconde édition, revue, corrigée & augmentée par l'auteur. Prix, 1 fr. 80 cent., & 2 fr. 40 cent. franc de port.

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez Aubry, libraire, quai des Augustins, n^o. 421.

A. FRANÇOIS.